

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
11 avril 2024

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Gallichan

Séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le 11 avril 2024 à 19 h 00, au bureau municipal de Gallichan et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis ainsi que les conseiller(ères) suivants :

	M. Richard Vallières	Conseiller	Siège no 1
Absent	M. Daniel Bélanger	Conseiller	Siège no 2
	Mme Nathalie Shink	Conseillère	Siège no 3
	M. Jacklin Chabot	Conseiller	Siège no 4
	M. Fernand Nadeau	Conseiller	Siège no 5
	M. Raphaël Boutin-Bellavance	Conseiller	Siège no 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Serge Marquis, maire, Mme Lucie Gravel, directrice générale intérimaire et Mme Maude Touzin, directrice générale adjointe/greffière.

2- MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue au public et aux membres du conseil.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2024
5. Dépenses de mars 2024
6. Période de questions
7. Affaires en découlant :
 - 7.1 Demande de subvention EEC (Emplois d'été Canada) acceptée
 - 7.2 Approbation du Règlement 264 – Règlement d'emprunt
 - 7.3 Autoriser Alarme La-Sar pour travaux à l'aqueduc et garage
 - 7.4 Réparation air climatisée au bureau municipal
8. Adoption soumission nivelage 2024
9. Adoption soumission abat-poussière 2024
10. Règlement 263 – Concernant le traitement des élus municipaux
11. Résolutions de priorité 1 et 2 pour PSPS (Programme de soutien aux projets structurants)
12. Avis de motion pour Règlement de vente itinérante
13. Résolution d'autorisation à la DGI pour recouvrement de mutations
14. 23 mai 2024 Collecte d'encombrants - publipostage
15. Mai – Mois de l'arbre et des forêts AFAT (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue) - publipostage
16. Adoption soumission MircoAge
17. Autorisation contribution de 25\$/journal Le Gallichan
18. Adoption budget Loisirs
19. Adoption budget Embellissement
20. Adoption budget bibliothèque Gallithèque
21. Sondage auprès des citoyens - publipostage
22. Contrats DG et Technicienne administrative
23. Résolution pour demandes PPA-CE et PPA-ES
24. Offre de services professionnels révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égoûts et des chaussées
25. Rapport des comités
26. Sujets divers :

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
11 avril 2024

- 26.1 Modification d'entente du quai #6 (renouvelable), entre les 2 partis
- 26.2 Autorisation d'embauche bénévole d'un citoyen
- 26.3 Rassemblement municipal autorisé aux élus et employés
- 26.4 Autorisation location conteneur pour travaux au garage municipal
- 26.5 Sous-location de quai à la marina non-autorisée
- 26.6 Formation obligatoire CCU
- 27. Dates prochaines de séances
- 28. Période de questions
- 29. Fermeture de l'assemblée

R24-04-054

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉE

R24-04-055

4- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2024

IL EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2024 soit accepté tel que présenté au conseil;

ADOPTÉE

R24-04-056

5- DÉPENSES DE MARS 2024

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise les dépenses énumérées;

ADOPTÉE

BORDEREAU DE DÉPENSES MUNICIPALES
Session du 11 avril 2024

MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN		
Payé durant le mois de février		
Paie des employés	Période se terminant 02-03-2024	1 523.39
Paie des employés	Période se terminant 09-03-2024	836.51
Paie des employés	Période se terminant 16-03-2024	1 565.23
Paie des employés	Période se terminant 23-03-2024	1 921.27
Paie des employés	Période se terminant 30-03-2024	1 768.73
Paie des élus	Période se terminant 30-03-2024	1 806.97
Revenu Québec	DAS de février	2 154.08
Revenu Canada	DAS de février	741.09
Total des salaires du mois		12 317.27
Paiements préautorisés payés au cours du mois		

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
11 avril 2024

Hydro Québec	Biblio/Âge d'Or	477.30
	Éclairage public	166.40
	Centre Communautaire	1552.80
	Garage/Caserne	492.32
Total		2 688.82
À payer par chèque		
ADMQ	Cotisation membre et assurance	1 054.13
Jean-Guy Roy Ent.	Sable/sel Février	2 391.48
MicroAge La Sarre	Problème internet	239.63
	Microsoft Business (3e poste)	216.60
Ville de Macamic	Entente aqueduc février	3 736.98
Télébec	Téléphone	129.73
Alarme La-Sar	Location Lignes SIP Mars	143.72
	Surveillance alarme Mars	218.45
	Redémarrage système téléphone	158.10
Les Entreprises J.L.R.	Contrat collecte Mars 2024	2 878.97
Techni-Lab	Analyses février	246.05
	Analyses Mars	250.65
Xerox	Photocopies de déc. à mars	522.17
Raymond Bérubé	Voyage gravier Rang 10	257.54
Station du coin	Essence camion	124.80
Petite caisse	Chaise ordinateur	206.94
	Chemises suspendues	46.55
	Chemises légal	48.17
	Petit meuble bureau	125.00
Total		12 995.66
À payer par virement Interac		
VISA Desjardins	Restaurant Au petit bonheur	125.43
	Épicerie Marion Palmarolle	7.23
	Chaise ordinateur	390.90
	Articles de ménage divers	96.44
	Rouleaux de timbres	211.55
	Tableau 48 X 34	458.74
Total à payer par virement Interac		1 290.29
GRAND TOTAL DES DÉPENSES		29 292.04

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions ont été posées :

- On a demandé où trouver les dépenses municipales; Tous les procès-verbaux sont sur le site Web de la municipalité;
- L'état des chemins a été discuté, dont le Rang 4 & 5 et le chemin Gingras; De la signalisation a été faite et sera à refaire, et l'entrepreneur a été contacté;

7- AFFAIRES EN DÉCOULANT

7.1 Demande de subvention EEC (Emplois d'été Canada)

Notre demande a été acceptée, pour faire l'embauche d'un(e) étudiant(e) pour assister l'employé municipal aux travaux extérieurs pendant la période estivale.

7.2 Approbation du Règlement 264 – Règlement d’emprunt

Un règlement d’emprunt de 292,512\$ avait été fait par la municipalité de Gallichan, pour consolider le déficit accumulé, et 196,963\$ a été accordé.

R24-04-057

7.3 Autoriser Alarme La-Sar pour travaux à l’aqueduc et garage municipal

IL EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise Alarme La-Sar à faire quelques petits travaux à l’aqueduc, ainsi qu’au garage municipal;

ADOPTÉE

R24-04-058

7.4 Réparation air climatisée au bureau municipal

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise la réparation de l’air climatisée centrale, ainsi que celle dans le bureau de la technicienne administrative;

QUE les frais seront couverts par le PRABAM (Programme d’aide financière pour les bâtiments municipaux);

ADOPTÉE

R24-04-059

8. ADOPTION SOUMISSION NIVELAGE 2024

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte la soumission déposée par M. Jean-François Cossette, pour l’entretien de nos chemins par nivelage, de mai 2024 à novembre 2024 (ou lorsque la température le permet, étant donné les changements climatiques);

ADOPTÉE

R24-04-060

9- ADOPTION SOUMISSION ABAT-POUSSIÈRE

IL EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l’unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte de procéder à la confirmation de l’octroi du contrat d’épandage d’abat-poussière sur les chemins en gravier de la municipalité de Gallichan, à raison de deux voyages de 32,000 litres de calcium liquide à 0.499\$ du litre, avec RM Entreprises;

ADOPTÉE

R24-04-061

10- **RÈGLEMENT 263 – CONCERNANT LE TRAITEMENT DES
ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, une municipalité peut adopter un règlement concernant la rémunération des élus;

ATTENDU QUE la municipalité de Gallichan désire se prévaloir de ces dispositions de la Loi;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la session ordinaire tenue le 18 décembre 2023 et qu'un avis public du projet de règlement a été affiché au moins 21 jours avant son adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ières) présents, que le règlement 262 soit adopté et que le conseil statue et décrète par le présent règlement ce qui suit :

ARTICLE 1. La rémunération des membres du conseil et leur allocation de dépenses pour l'année 2024 s'établit comme suit :

Rémunération du maire	387.92\$
Allocation de dépenses du maire	193.96\$
Rémunération des conseillers(ères)	129.30\$
Allocation de dépenses des conseillers(ères)	64.65\$

ARTICLE 2. Cette rémunération et l'allocation de dépenses seront indexées à la hausse le cas échéant, pour chaque exercice financier du montant applicable pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant à l'indexation des salaires résolu par le conseil municipal;

ARTICLE 3. Un déboursé de 40.00\$ réparti comme suit, 26.67\$ pour la séance et 13.33\$ en allocation, sera fait au maire et aux conseillers(ères) à chaque présence aux séances ordinaires, extraordinaires et de travail (incluant les rencontres supplémentaires nécessaires à la prise en charge de dossiers dévolus par le conseil municipal);

ARTICLE 4. La rémunération décrétée selon l'article 2, ainsi que le déboursé décrit à l'article 3, seront versés à chacun des membres du conseil sur une base mensuelle. Ladite rémunération sera versée le dernier vendredi de chaque mois;

ARTICLE 5. Lorsque la durée de remplacement du maire par le maire-suppléant atteint 30 jours, la municipalité verse à ce dernier une rémunération additionnelle pour qu'il reçoive, à compter de ce moment et jusqu'à ce que cesse le remplacement, une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période;

ARTICLE 6. Le présent règlement abroge et remplace, à toutes fins que de droit, tout règlement ou disposition de règlement antérieur portant sur le même objet;

ARTICLE 7. Le présent règlement sera effectif au 1^{er} janvier 2024;

ARTICLE 8. Le présent règlement entrera en force et en vigueur le jour de sa publication conformément à la Loi.

Procès-verbal de la Municipalité de Gallichan
11 avril 2024

Avis de motion : 18 décembre 2024
Présentation du règlement 27 février 2024
Avis public : 28 février 2024
Règlement adopté le : 11 avril 2024

ADOPTÉE

R24-04-062-1

11- **RÉSOLUTIONS DE PRIORITÉ 1 ET 2 POUR PSPS (Programme de soutien aux projets structurants)**

11.1 **Résolution pour projet d'affiche d'accueil directionnel (PSPS)**

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

DE PRIORISER le projet « Gâtons nos organismes! » à titre de priorité #1 pour la municipalité de Gallichan;

DE DÉPOSER une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

AUTORISER la directrice générale adjointe/greffière, madame Maude Touzin, à signer la demande d'aide financière et tout document à intervenir en vertu de celle-ci;

ADOPTÉE

R24-04-062-2

11.2 **Résolution pour projet de patinoire avec toiture multifonctionnelle (PSPS)**

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par M. Fernand Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

DE PRIORISER le projet « Patinoire quatre saisons! » à titre de priorité #2 pour la municipalité de Gallichan;

DE DÉPOSER une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

AUTORISER la directrice générale adjointe/greffière, madame Maude Touzin, à signer la demande d'aide financière et tout document à intervenir en vertu de celle-ci;

ADOPTÉE

12- **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT DE VENTE ITINÉANTE**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M Raphaël Boutin-Bellavance conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement #266 abrogeant le règlement #153, décrétant le colportage, la vente itinérante et la distribution d'imprimés.

Le projet de règlement sera présenté à la séance de mai.

- R24-04-063** **13- RÉSOLUTION D'AUTORISATION À LA DGI POUR RECOUVREMENT DE MUTATIONS**
- Il EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;
- QUE le conseil municipal autorise la DGI à prendre les informations nécessaires auprès de la MRC et du Palais de justice afin d'aller de l'avant pour recouvrer des droits de mutations non payés;
- QU' une Mise en demeure soit retournée par lettre recommandée à la personne concernée afin qu'elle soit informée des procédures entreprises;
- ADOPTÉE
- R24-04-064** **14- 23 MAI COLLECTE D'ENCOMBRANTS - PUBLIPOSTAGE**
- Il EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;
- QUE le conseil municipal autorise un publipostage annonçant la date et la procédure pour la cueillette d'encombrants JLR;
- ADOPTÉE
- R24-04-065** **15- MAI – MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS AFAT (Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue)**
- Il EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;
- QUE le conseil municipal autorise un publipostage pour envoyer tous les détails aux citoyens de Gallichan, concernant la distribution d'arbres dans le cadre du mois de mai, mois de l'arbre AFAT;
- QUE cet événement est entièrement gratuit, et seulement pour les citoyens de Gallichan;
- ADOPTÉE
- R24-04-066** **16- ADOPTION SOUMISSION MICROAGE**
- Il EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;
- QUE le conseil municipal autorise MicroAge à venir effectuer quelques modifications pour améliorer la performance des ordinateurs, ainsi que la vitesse du réseau Internet au bureau municipal;
- ADOPTÉE
- R24-04-067** **17- AUTORISATION CONTRIBUTION DE 25\$/JOURNAL LE GALLICHAN**
- IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal autorise une contribution de 25\$ pour le montage mensuel du journal local, Le Gallichan;

QUE le conseil municipal est toujours à la recherche d'une personne habile et créative pour assister la DGA au montage dudit journal;

ADOPTÉE

R24-04-068

18- ADOPTION BUDGET LOISIRS

Il EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte de verser la subvention qui a été accordée au budget 2024, soit 1,750\$, au dépouillement de l'arbre de Noël (pour décembre 2024);

QUE le conseil municipal accepte de verser la subvention qui a été accordée au budget 2024, soit 3,000\$ en deux versements de 1,500\$, à la commission des loisirs de Gallichan;

ADOPTÉE

R24-04-069

19- ADOPTION BUDGET EMBELLISSEMENT

Il EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte de verser la subvention qui a été accordée au budget 2024, soit 6,500\$ en deux versements de 3,250\$, au comité d'embellissement;

ADOPTÉE

R24-04-070

20- ADOPTION BUDGET BIBLIOTHÈQUE GALLITHÈQUE

Il EST PROPOSÉ par M. Fernand Nadeau, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal accepte de verser la subvention qui a été accordée au budget 2024, soit 3,000\$ en deux versements de 1,500\$, à la bibliothèque municipale;

ADOPTÉE

R24-04-071

21- SONDAGE AUPRÈS DES CITOYENS - PUBLIPOSTAGE

Il EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal autorise un publipostage pour envoyer un sondage auprès des citoyens de Gallichan, pour connaître opinions, suggestions, informations pour améliorer la qualité de vie dans notre municipalité;

ADOPTÉE

22- CONTRATS DGI ET TECHNICIENNE ADMINISTRATIVE

Un contrat sera rédigé pour la directrice générale intérimaire/trésorière et la technicienne administrative, et sera adopté à une prochaine séance.

R24-04-072

23- RÉSOLUTION POUR DEMANDES PPA-CE ET PPA-ES

IL EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan accepte de faire une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale, volet projets particuliers d'amélioration, d'un montant de 30,000\$;

QUE cette aide financière servira au remplacement d'un ponceau et rechargement à l'apport de celui-ci, dans le Rang 4 & 5 de la municipalité de Gallichan;

ADOPTÉE

R24-04-073

24- OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS RÉVISION DU PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUTS ET DES CHAUSSÉES

ATTENDU QU' il reste un montant de la Taxe d'accise sur l'essence 2019-2023 que nous voulons utiliser pour faire la révision du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées de la Municipalité de Gallichan;

ATTENDU QUE la compagnie AtkinsRéalisis nous a fait une offre de services pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE la Municipalité de Gallichan accepte l'offre de services de la compagnie AtkinsRéalisis au coût de 32,760.00\$, selon les critères énoncés dans leur offre;

QUE la directrice générale intérimaire/trésorière soit autorisée à signer l'entente avec AtkinsRéalisis;

ADOPTÉE

25- RAPPORT DES COMITÉS

M. le maire parle de l'opération ménage du garage/caserne municipal, qui s'est tenue le week-end dernier avec les élus et deux bénévoles, pour préparer aux travaux de réaménagement que feront la compagnie CCFL Construction.

26- SUJETS DIVERS :

R24-04-074

26.1 Modification d'entente du quai #6 (renouvelable), entre les deux partis

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseiller(ères) présents ;

QUE le conseil municipal accepte de modifier l'entente du quai #6, dû à l'emplacement restreint de celui-ci;

QUE l'entente entre les deux partis soit renouvelable annuellement pour ledit quai;

ADOPTÉE

R24-04-075

26.2 Autorisation d'embauche bénévole d'un citoyen

IL EST PROPOSÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance, APPUYÉ par M. Jacklin Chabot et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise l'embauche d'un citoyen bénévole, pour petits travaux et tâches;

ADOPTÉE

R24-04-076

26.3 Rassemblement municipal autorisé aux élus et employés

IL EST PROPOSÉ par M. Jacklin Chabot, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise la DGI, la DGA, ainsi que certains des élus, à participer au rassemblement municipal qui aura lieu les 9 et 10 mai 2024 prochain;

QUE les activités, ateliers, conférences, et le souper auront lieux à Macamic le 9 mai et à Ste-Germaine le 10 mai;

QUE les frais incluant le souper sont de 135.66\$ plus taxes pour les deux journées, et de 86.85\$ plus taxes pour vendredi seulement;

ADOPTÉE

R24-04-077

26.4 Autorisation location conteneur pour travaux au garage municipal

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Raphaël Boutin-Bellavance

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise la location d'un conteneur de JLR, pendant le ménage et les travaux du garage/caserne municipal;

ADOPTÉE

R24-04-078

26.5 Sous-location de quai à la marina non-autorisée

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Vallières, APPUYÉ par Mme Nathalie Shink et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QU' en aucun cas le conseil municipal de Gallichan autorise la sous-location d'un quai à la marina de Gallichan;

QU' il est interdit pour un plaisancier sans embarcation qui loue un espace à la marina de sous-louer à quiconque;

QUE la priorité de location de quais se fera selon la liste en cours;

ADOPTÉE

R24-04-079

26.6 Formation obligatoire aux membres CCU – Association québécoise d'urbanisme

IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Shink, APPUYÉ par M. Richard Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Gallichan autorise l'inscription des membres du CCU à une formation obligatoire auprès de l'Association québécoise d'urbanisme;

Vérifier auprès de la COMBEQ et Poularies, de l'obligation de cette formation;

ADOPTÉE

27- DATES PROCHAINES DE SÉANCES DU CONSEIL

- Séance de travail le 2 mai 2024 à 19 :00
- Séance ordinaire le 16 mai 2024 à 19 :00

28- PÉRIODE DE QUESTIONS

- Des questions sont survenues concernant l'appel d'offres pour le nivelage de nos chemins pour la saison 2024;
- Vérification de taxes à faire pour le terrain d'un citoyen.

R24-04-080

29- FERMETURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 :00 et PROPOSÉE par Mme Nathalie Shink, APPUYÉE par M. Richard Vallières et unanimement résolue par les conseiller(ères) présents;

ADOPTÉE